

Procès-verbal de la réunion ordinaire du vendredi 13 novembre 2008 (n° 811)

BP 37808, 6, Village d'Entreprise, l'Occitane, 31678 LABÈGE Cedex.

Version validée le 09/12/2008

PV 10/10/08 – Version :		diffusion	
A	Initiale	01/12/08	non
B	Rectifiée		non
C	Validée		oui
D	Compte Rendu		oui

Ordre du jour

<p>0. <i>Détails de fonctionnement du Comité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présents et absentes) à la réunion • Dates des prochaines réunions préparatoire et ordinaire • Traitement complet des points à l'ordre du jour • Organisations des travaux des commissions + composition • Echos de la préparatoire <p>1. Annonce du Président</p> <p>2. Mots du secrétaire</p> <p>3. Réunions précédentes: examen & adoption PY</p> <p>4. Eventuels commentaires & actualisation du PY</p> <p>5. Financements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Trésorier • Autres observations financières remarquables • Remboursement facture des téléphones portables des élus à la fois au CE et au CHS-CT <p>6. Débat: la sous-traitance à Securitas</p> <p>7. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines: égalité et formation professionnelle, économiques & sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions posées le mois précédent • Eclaircissements & validation des questions pour le mois prochain <p>8. Informations et/ou informations/consultations</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} trimestre <p>9. Logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur le Droit Au Logement Opposable (DALO) • Information sur future Loi concernant les fonds du 1 % logement <p>10. Œuvres sociales et Loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Événements exceptionnels • Autres activités (tickets cinéma, distribution carte MALICITE) • Eléments pour un projet d'une feuille d'annonce • Eléments pour un projet de Championnat Interrégional Securitas de Pétanque • Résolution relative au faible montant du budget <p>11. Hygiène & sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences respectives du CHS-CT et du CE <p>12. Formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CQP et son examen • Commencement d'étude sur les formations éligibles au DIF • Projets de la commission <p>13. Informations Economiques et Sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualités des agences, de notre entreprise &/ou du groupe • Gains et pertes de marché <p>14. Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les collègues (comptes-rendus, pages Internet..) • Adresses actualisée des sites • Projet : Mise à disposition du PV sur le net <p>15. Égalité professionnelle, handicapés et discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle présentation pour les informations à communiquer <p>16. Transitions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de documents complémentaires • Points à aborder dans les prochaines réunions <p>Début/fin de la réunion : 13 h. 35 → 18 h. 00</p>
--	---

Discussions et résolutions :

0. Préambule

Francis MOURGUES indique l'incendie de la maison d'un collègue pendant qu'il était au travail. Ce sujet sera	abordé plus tard au point sur le Logement (c'est à dire quand Stéphane PEREZ arrivera).
--	---

I. Fonctionnement du Comité

Membres présents (13) :

Élus titulaires	Élus titulaires par suppléance	Élus suppléants	Représentants syndicaux auprès du Comité	Président
Sébastien DESCOUX, Francis MOURGUES, Joël TIPLIÉ.	Christian CHALUMEAU, Franck DUVAL.	William NENQUIN.	Didier BARDET (CGT), Jean-Paul CALMETTE (FO) David DHAISNE (CFTC), Didier GARCIA (SUD), Jean-Marc GRÉGOIRE (CFDT).	Gilles COMBE assisté par : Danièle CARONARO.
3/7	3/6		5/5	2

Membres absents (7) :

Élus titulaires	Élus suppléants
Michel ESCONOBLET, Jacques MALECAZE, Stéphane PEREZ, Jean-Paul SERVIÈRES.	Philippe DENIS, Ahmed TERBECHE, Stéphane VAN KERCKVOORDE.
4	3

Plusieurs des absents participent le même jour aux négociations nationales à Paris. Stéphane PEREZ a été convié pour la mise au point d'un Plan de Prévention (rencontre avec le client qui ne pouvait pas être reportée).

Prochaines réunions du Comité : Préparatoire le 25 novembre et Ordinaire le 9 décembre.
La réunion du CHS-CT est prévue pour le 10/12.

Le secrétaire présente une « feuille de route » des commissions et du Comité.

II. Échos de la Préparatoire du jeudi 6 novembre 2008

Francis MOURGUES rend compte :

« À la dernière réunion ordinaire, nous avons reconnu à l'unanimité l'importance fondamentale de la Préparatoire. Cette fois-ci, nous avons eu plus d'affluence. Par ailleurs, les présidents de commissions avaient préparé un minimum des projets. De son côté, le secrétaire avait fait un effort pour

le projet d'ordre du jour.

À noter une forte activité de la Commission Loisirs qui va nous expliquer comment faire un championnat inter-régional de belote. Nous verrons tout à l'heure.

La Commission Formation Professionnelle aussi a quelques projets à examiner. »

III. Annonce du Président

Pas d'annonce particulière.

IV. Mots du secrétaire

Francis MOURGUES dit :

« Je le sais comme vous, les collègues en général ne s'intéressent pas beaucoup à ce qui se passe dans notre entreprise.

Peu d'entre eux s'occupent des conditions de travail à

part nos salaires qui sont effectivement légers.

Alors quoi, ceux qui restent font pour toute notre communauté de travail : ils apparaissent comme des barrages aux comportements des chefs et petits chefs qui quelquefois oublient de respecter les agents. »

V. Procès Verbal des réunions précédentes

Le PV du 24 septembre est adopté à l'unanimité des présents. L'examen du PV du 10 octobre est reporté à la

prochaine réunion.

VI. Financements

En l'absence du Trésorier, Francis MOURGUES, fait état de notre comptabilité.

Supports : état détaillé des entrées et sorties remis à tous les membres du CE. Copies des factures et notes de frais remis aux 5 Représentants Syndicaux auprès du Comité.

Situation financière au 12 décembre 2008 :

	€	Œuvres Sociales
compte courant		33 224, 00
livret		30 786, 37

Remboursement au Comité des frais téléphoniques

des membres du Comité ainsi que membre du CHS-CT par la direction. Danièle CARBONARO remet un chèque au secrétaire de 608, 40 euros en remboursement des portables du CHS-CT tout compris (chèque BNP Paribas, n° 6065737). Cinq membres du CE sont aussi membres du CHS-CT : Jean-Paul CALMETTE, Michel ESCONOBIET, Jacques MALECAZE, William NENQUIN et Jean-Paul SERVIÈRES. Danièle CARBONARO précise que ce remboursement commence ce mois-ci. Le chèque ne tient donc pas compte des frais antérieurs (pas de rétroactivité). Le secrétaire déclare qu'il faudra revenir sur ce sujet.

Francis MOURGUES propose qu'on réfléchisse à l'abonnement à des revues juridiques.

VII. Débat : La sous-traitance à Securitas

Le thème du mois est traité par un tour de table des Représentants Syndicaux auprès du Comité, la direction est intervenue, enfin un projet de résolution a été examiné.

FO (Jean-Paul CALMETTE) :

« FO d'une façon générale est contre la sous-traitance. Lorsqu'un client contracte avec SECURITAS, groupe renommé de la sécurité privée, ce n'est pas pour ensuite voir sa prestation effectuée par une société qu'il ne connaît pas. En effet, à quoi sert une assurance qualité spécifique ? de se retrouver avec des agents ayant une tenue vestimentaire différente, des process d'intervention, de qualité différents ?

Mais surtout, parler de la sous-traitance est bien réducteur, car en pratique, il s'avère courant de parler des « sous-traitances », de la « sous-traitance en cascade », avec tous

les risques juridiques et sociaux que cela génère.

Pour nous, la sous-traitance est le signe d'une absence de véritable politique de gestion du personnel, de l'employabilité des salariés. En effet, à SECURITAS, la gestion prévisionnelle de l'emploi n'apparaît pas clairement.

A bon entendeur salut ! »

CFDT (Jean-Marc GRÉGOIRE) :

« La CFDT constate que parfois la Sté Securitas utilise la sous traitance :

MAIS POURQUOI ? ? explication en 3 points :

Faire des économies !sûrement

Éviter des heures supplémentairesévidemment

Éviter d'embaucher.....exactement

Sans se soucier de la qualité de la prestation ni des conditions de travail de ses entreprises.....

Un exemple qui a choqué les élus CFDT : Dans la distribution, pour des remplacements de congés, Securitas a fait appel à une société qui elle-même a sous traitée à une autre !! je vous passe les détails

CÉLA EST INTERDIT !!!

Mais pour Securitas.....

Les salariés ont les boules de leurs badges plus que rouges, je dirai écarlates et l'agent Securitas devient bouillonnant.....attention !!!

Pour la CFDT, il est important que si nous voulons garder notre personnel. Securitas doit donner :

- de meilleure condition de travail (respect des plannings)
- de meilleur salaire

- payer les heures supplémentaires (et non sous traité ou laisser l'agent à la maison en fin de la modulation)

Là on pourra avoir un discours, une causerie plus agréable, plus fine. Donc les boules sont dans votre camp.....

ATTENTION N'ATTENDEZ PAS QUELLES EXPLOSENT !!!!!!! »

CGT (Didier BARDET) :

« À ce sujet, la CGT a repéré quelques effets pervers :

1. Comme Securitas ne contrôle pas ses sous-traitants, ces derniers maintiennent leurs marges en rognant sur les conditions de travail. Ainsi, nous avons pu voir des gardiens avec un uniforme limité à un tricot de peau imprimé, aucune prévenance, défaut de paiement de certaines heures, primes de nuit, panier, dimanche oubliées,...

2. Parfois, ce sont les premiers secours qui sont sous-traités. Déjà quand c'est le fragment Mobile de notre entreprise, nous avons pu constater que certains collègues ne sont pas formés. Quand il s'agit de la sous-traitance, même si parfois elle est très rapide, les agents ne connaissent pas les sites ou n'ont pas les bonnes clés.

Les salariés CGT Securitas préconisent plus de surveillance de ces entreprises ou bien la reconnaissance selon quoi Securitas favorise une profession à plusieurs vitesses. »

SUD (Didier GARCIA) :

« Mon organisation est défavorable à une sous-traitance qui se passe dans ces conditions »

CFTC (David DHAISNE) :

« Vaste sujet que la sous-traitance nous pourrions en débattre pendant de longues heures. Pour résumer 2 grandes familles de sous-traitance se distinguent.

1. la première en interne
2. la seconde en externe

Pour ce qui est de la première en interne, elle reflète plus

un aspect de circulation des flux financiers masqué par un paravent appelé cœur des métiers.

COS MOBILE et maintenant **DISTRIBUTION** et **HRI**.

Pour les uns nous en sommes à la circulation de facturation, pour les autres aux mouvements de prêt de personnels.

Peu importe la méthode, les raisons. Le constat est que les conditions de travail et sociale se dégradent pour tous. Pourtant le social est un ARGUMENT de vente de Securitas.

Cela est il vrai ?

Lorsque nous utilisons des sous-traitants externes, Securitas prend elle la peine de regarder ce qui se passe dans ces sociétés ? **NON.** (Il faudrait déjà le faire en interne)

Pour la CFTC un effort doit être fait sur nos pratiques Securitas dans le domaine de la sous-traitance. »

Gilles COMBE est intervenu suite à telle ou telle déclaration. Il proteste que des exemples précis ne sont pas cités. De son point de vue :

1. La sous-traitance représente peu de choses nos activités,

2. Si nous pouvons éviter la sous-traitance, nous l'évitons,

3. Quand cela se produit, nous recherchons les meilleures conditions possibles : garanties sur le plan administratif (engagements sur l'honneur et agréments) et contrôle sur le terrain.

Il ne peut pas répondre pour la sous-traitance dans notre filière Distribution. Il demande enfin de signaler les éventuelles irrégularités constatées.

Le secrétaire propose au Comité de prendre position. Après discussion, le Comité se prononce sur le texte suivant :

« Vu ce que nous ont expliqué les Représentants Syndicaux, nous demandons que la direction prennent toutes ses responsabilités vis à vis des travailleurs sous-traitants. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents. Suite à quoi, Gilles COMBE s'engage à un renforcement des contrôles sur le terrain.

Danièle CARBONARO remet au secrétaire des documents complémentaires à ce sujet :

- Référencer et suivre les sous-traitants (métier),
- Liste des sous-traitants référencés,
- contrat d'exécution de sous-traitance
- contrat cadre de sous-traitance.

VIII. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelles, économiques & sociales

Réponses aux interrogations du mois dernier

Les questions qui suivent ont été mises au point à la Préparatoire du 30 septembre, quelques-unes ont été rajoutées au cours de la réunion. Le Comité a validé :

1°) **Derniers accidents de travail.** Nombre d'accidents de travail avec arrêt de + de 3 jours au mois de septembre. Date avec informations complémentaires (agence, circonstances annoncées, éventuelle contestation par Securitas,...).. Moyens dédiés à la prévention pour ce cas.

Réponse : dernier le 30/10/2008, Toulouse Industrie (doigt tordu à la main droite).

Commentaire : le délai entre la date de l'accident et notre réunion est de seulement 13 jours.

2°) **Reclassements.** Quelques sites passent en télésurveillance. Étant donné notre système assez obscur de « prêt de main d'œuvre interne », on peut supputer l'arrivée de collè-

gues dans d'autres segments. Qu'en sera-t-il exactement pour ces personnels ?

Réponse : En cas de « prêt de main d'œuvre interne, le compteur est géré par l'agence d'origine. Le nombre d'heures effectuées est facturé.

3°) **Marché sous traité lui-même confié à un autre sous-traitant.** Cela demande quelques éclaircissements. Question subsidiaire : en favorisant la sous-traitance, Securitas cherche-elle à encourager le système actuellement en vigueur presque partout : le moins disant (c'est-à-dire le moins disant social) ?

Commentaires préalables : Pour Jean-Marc GRÉGOIRE, il n'est pas normal qu'un collègue soit obligé de faire 80 kilomètres pour se rendre de Tarbes à Pau alors qu'il y a une agence sur place. Pour David DHAISNE, les questions des délégués du personnel

posées au secteur Distribution restent sans réponses.

Réponse : à compléter.

4°) **Formations dispensées par l'École Securitas.** Quel en est le détail ?

Réponse : à compléter.

5°) **Indemnité de blanchissement.** Quel argument avancez-vous pour ne pas compenser cette réduction artificielle de nos salaires ?

Réponse : C'est une chose qui se négocie dans la branche professionnelle : il faut traiter le sujet dans l'ordre.

6°) **Site au carré.** Qu'est-ce que c'est ?

Réponse : C'est la mise en place des éléments principaux suivants :
- le Plan de prévention,
- le LMC (Livre des Missions et Consignes),

- le PTI (Poste de Travailleur Isolé) si nécessaire,
- des agents formés et compétents,
- un suivi-client en place.

7°) **CQP.** Nombre d'inscrits et nombre de journée à l'École Securitas ?

Réponse : 249 formés sur les 3 Écoles, 71 jours de formation.

9°) **Astreintes AFUL.** La question est du mois de septembre. Une réponse en novembre est-elle possible ? Si oui, quelle est-elle ?

Réponse : Il ne s'agit que d'un projet puisque rien n'est en place. Les astreintes seraient basées sur le volontariat et rémunérées 15 euros.

10°) Question de Christian CHALUMEAU sur la mise en place de l'**entretien individuel** prévu conventionnellement

Réponse : Pas de mise en place prévue.

VIII. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelles, économiques & sociales

Éclaircissements & validation des interrogations pour le mois prochain

Les questions qui suivent ont été mises au point à la Préparatoire du 6 novembre, quelques-unes ont été rajoutées au cours de la réunion. Le Comité a validé :

1°) **Derniers accidents de travail.** Nombre d'accidents de travail avec arrêt de + de 3 jours au mois dernier. Date avec informations complémentaires (agence, circonstances annoncées, éventuelle contestation par Securitas,...). Moyens dédiés à la prévention pour ce cas.

2°) **Contrat à durée déterminé (embauche de courte durée pour palier aux absences diverses) conclus alors que l'agent n'est pas titulaire du CQP.** Nombre ?

3°) **Nouvelles plaques d'immatriculation.** Le 1er janvier 2009, l'identification ne sera plus liée au propriétaire mais à l'automobile elle-même. Or, peu d'entre nous vont au travail "à pied" ou au moyen des transports en commun. Bien que pas reconnue, l'automobile est un de nos outils de travail. C'est ainsi que la magnanimité de Securitas nous permet de supposer une aide à ce sujet à chacun-e des intéressé-e-s. Quels sont vos projets en la matière ?

4°) **Projet de questionnaire sur l'évolution et la formation.** Quel que soit le segment considéré, si un projet est en route, notre Comité peut et doit en avoir information. Quand pourriez-vous nous faire parvenir ce document ?

5°) **Éclaircissement sur des remplacements de personnels qualifiés.** « Tout agent d'exploitation, employé administratif ou technicien assurant l'intérim d'un poste de classification supérieure pendant une période continue de plus de deux mois, recevra, à partir du troisième mois, une indemnité

mensuelle qui ne peut être inférieure à la différence entre son salaire et le salaire minimal conventionnel de la catégorie du poste dont il assure l'intérim. » (Article 3 - Affectation provisoire - de l'Annexe IV de la convention collective n° 3196) et « 3. 5. En cas de remplacement temporaire dans un poste de classification supérieure, les dispositions de l'article 3 de l'annexe IV de la CCN demeurent applicables. » (Qualifications professionnelles Accord du 1 décembre 2006 sur les Qualifications professionnelles). Nous ne sommes pas certains que notre convention collective soit appliquée à ce sujet par notre entreprise. Qu'en est-il s'il vous plaît ?

6°) **Secours de la Mobile pour les travailleurs isolés.** Ce sont des collègues de la même entreprise que nous qui arrivent normalement les premiers en cas d'alerte. Ils peuvent donc intervenir sur nos lieux de travail. Dans ce cadre-là, nous sommes compétents pour connaître leurs niveaux de formation plus particulièrement en ce qui concerne les Premiers Secours. Pouvez-vous nous communiquer le Bilan des formations 2007 & 2008 ainsi que les prévisions pour 2009 ?

7°) **Sommes bloquées investies dans les Fonds Securitas (participation aux bénéfiques).** Quelles sont les réponses du gestionnaire sur les questions que vous lui avez posées à propos de la pérennité des titres détenus par les agents mais qu'ils ne peuvent pas percevoir (hors période avant l'été et en payant).

8°) **Faible montant alloué pour les œuvres sociales et loisirs.** Nous ne comprenons pas bien comment il se calcule. Pour 2008 par exemple, quelle est la formule de calcul (avec les chiffres réels s.v.p.) ?

IX. Informations et/ou informations/consultations :

3ème trimestre

Le Président du Comité, Gilles COMBE, commente les tableaux distribués (7 pages). Les grands chapitres de ces informations confidentielles sont :

- Évolution des contrats commerciaux,
- Situation financière de la région,
- Budget prévisionnel 2008,
- Sous-traitance externe,

- Cotisations sociales,
- Situation de l'emploi (effectifs),
- Aides à l'emploi,
- Contrats de travail,
- Prises et pertes de marches,
- Congés individuels de formation et stagiaires,
- Congés sans solde et sabbatiques.

X. Logement

En l'absence du Président de la Commission, Stéphane PEREZ, le secrétaire présente du mieux qu'il peut les deux sujets retenus :

Informations sur le Droit Au Logement Opposable (DALO). C'est un droit pour les personnes qui ne trouvent pas de logement bien qu'ils en aient les moyens. Dans ce cas, ils peuvent contraindre l'État ou la collectivité territoriale considérée à ce qu'un logement leur soit accordé. Des démarches doivent être effectuées. Le Comité tient à la disposition des intéressés la plaquette d'information ainsi que le formulaire pour introduire une demande.

Information sur future Loi concernant les fonds du 1 % logement. Il semble que ces fonds vont être affectés à la construction de nouveaux logements mais sans favoriser particulièrement les cotisants : les salariés et les employeurs.

Maison incendiée d'un collègue (suite du Préambule). Comme nous l'avons déjà fait au moment de l'explosion AZF, le principe du lancement d'une souscription est adopté à l'unanimité. Les modalités relatives à l'information des collègues vont être examinées.

XI. Œuvres sociales et Loisirs

En l'absence du Président de la Commission, Stéphane PEREZ, le secrétaire présente avec beaucoup de mal les sujets retenus :

Événements exceptionnels. Renvoyé à la prochaine réunion.

Autres activités (tickets cinéma, distribution carte MALICITE). Renvoyé à la prochaine réunion.

Éléments pour un projet d'une feuille d'annonce. La maquette prévue n'est pas prête. Renvoyé à la prochaine réunion.

Éléments pour un projet de Championnat Interrégional Securitas de Pétanque. Renvoyé à la prochaine réunion.

Résolution relative au faible montant du budget. La résolution est votée à l'unanimité.

XII. Hygiène & sécurité :

Compétences respectives du CHS-CT et du CE

Pour Danièle CARBONARO, il suffit de se référer à la Loi :
Le Comité s'intéresse à « l'expression collective des sa-

lariés dans des domaines définis » et le CHS-CT a pour but de « contribuer à la santé physique et mentale des employés ».

XIII. Formation professionnelle

Le bilan de la formation professionnelle HRI (Pau). Il nous a été envoyé à la maison le 23/10/2008. C'est à dire APRÈS que le Comité se soit prononcé (le 07/10/2008).

Le CQP et son examen. Stéphane PEREZ avait un témoignage à apporter (mais il n'a pas encore rejoint la réunion) puisque, comme Christian CHALUMEAU et Danièle CARBONARO, il a participé à un jury. Pour ces derniers, il n'y avait rien de remarquable. Ce sujet est alors renvoyé à la prochaine réunion.

Commencement d'étude sur les formations éligibles au DIF. Christian CHALUMEAU nous présente des plaquettes sur des formations à l'anglais à Bordeaux. Il tient

à la disposition de chacun ces documents. La direction lui fait remarquer qu'il faut un lien sérieux avec la sécurité. Pour Francis MOURGUES, il s'agit d'un test : « la Commission doit lancer une étude systématique des formations éligibles au DIF et reliées à la sécurité sur l'ensemble de nos régions ».

Projets de la commission. Il est question pour la Commission de reprendre le questionnaire initial (non envoyé) pour le simplifier.

Danièle CARBONARO remet au secrétaire un document complémentaire au sujet de l'École Securitas :
- Présentation par Hervé PENNARUN.

XIV. Informations Économiques et Sociales

Actualités des agences, de notre entreprise &/ou du groupe

Nouvel Ingénieur commercial. Il s'agit de M. GRENIER.

Première rencontre de négociations pour les élec-

tions professionnelles. Elles n'ont pas aboutie et un nouveau rendez-vous a été décidé.

XIV. Informations Économiques et Sociales

Gains et pertes de marché

Informations confidentielles.

XV. Communication

Relations avec les collègues (comptes-rendus, pages Internet..). Le secrétaire signale : « nous sommes en retard pour les envois mais nous faisons des efforts ».

Secrétaire-Adjoint. Le secrétaire, Francis MOURGUES,

fait part de son souci de défaut de secrétaire-adjoint au Comité. En effet, en cas d'empêchement quelconque, nous pourrions être dans l'embarras. Il propose que le Comité se dote non pas de UN mais de DEUX secrétaires-adjoints : Christian CHALUMEAU et William NENQUIN.

Ces derniers ne s'y opposent pas et ils sont élus à l'unanimité.

Adresses actualisées des sites. Danièle CARBONARO invite les délégués du personnel à contacter les Directeurs d'Agence. La Direction Régionale n'a pas la liste des sites. Francis MOURGUES considère qu'en tant que secrétaire du Comité, il n'a pas à entrer en contact avec les différents directeurs et que à la fin de l'année dernière, la Direction Régionale les lui avait communiquées. Mme CARBONARO refuse encore. Francis MOURGUES dit que l'étape qui vient à ce sujet, c'est l'envoi d'un recommandé avec accusé de réception.

Projet : Mise à disposition du PV sur le net. Gilles COMBE veut étudier la question. Francis MOURGUES précise que les informations confidentielles ne figurent pas sur le PV approuvé. En attendant, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Informations des collègues sur le vote par correspondance pour les élections prud'homales du 3 décembre prochain. Gille COMBE accepte la proposition de Francis MOURGUES selon laquelle puisque beaucoup d'entre nous sont empêchés de voter physiquement (grand éloignement), une information sur les site doit être envoyée.

XVI. Égalité professionnelle, handicapés et discriminations

En l'absence du Président de la Commission, Michel ESCONBIET, le secrétaire propose un renvoi du sujet retenu en Préparatoire :

Nouvelle présentation pour les informations à communiquer.

F. MOURGUES, secrétaire,